



Mise à disposition du Document de Référence 2010

Bordeaux, le 8 septembre 2011

Europlasma annonce l'enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de son Document de Référence 2010, sous le numéro R.11-0055 du 06/09/11.

Dans la continuité du renforcement de la gouvernance, telle que la mise en place de comités spécialisés, le Groupe a souhaité publier un document enregistré auprès l'AMF pour transmettre à l'ensemble des investisseurs une information compréhensible et complète.

Ce Document de Référence 2010 est disponible sans frais au siège social d'Europlasma, 471 route de Cantegrit Est, BP23, 40110 Morcenx.

Il peut être également consulté/téléchargé sur l'espace Actionnaires, rubrique « rapports » du site internet de la société www.europlasma.com et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

* * *

A propos d'Europlasma

Europlasma est un groupe français spécialisé dans les technologies propres et la production d'énergie renouvelable. Fondé en 1992 pour appliquer sa technologie propriétaire de torche à plasma à la destruction et la valorisation des déchets dangereux, le Groupe Europlasma compte aujourd'hui quatre divisions :

- > **Europlasma** est un acteur international dans le domaine des systèmes Torches à plasma et applications corrélées
- > **Inertam** est le spécialiste mondial de l'élimination et de la valorisation des déchets d'amiante et des déchets dangereux.
- > **Europe Environnement** est le leader européen des systèmes de ventilation et de dépollution de l'air en milieu industriel.
- > **CHO Power** est un producteur d'électricité par gazéification de déchets et biomasse.

<http://www.europlasma.com>

[Alternext - NYSE Euronext Paris – Mnemo : ALEUP – Isin : FR0000044810]

Contacts presse et investisseurs

Didier PINEAU – Directeur Général

Estelle MOTHAY – Directrice Administrative et Financière

Tel: + 33 (0) 556 747 372

contactbourse@europlasma.com